



## Règlement

### *Challenge du "TIR DE LA MI- ETE" à 300 m.*

\* \* \* \* \*

1. Ce challenge offert par **M. André Moser** a été créé dans le but de promouvoir et de maintenir l'esprit sportif.
2. Il est mis en compétition pendant 10 ans.
3. Ce tir compte pour le challenge "Armes-Réunies" Courtelary.
4. Le programme de tir est le suivant:  
- 10 coups, tiré coup par coup, sur cible A 10. (prix de la passe à la charge du tireur)  
Seul les armes d'ordonnance sont admises à ce tir.
5. Le prix de la passe est décidé d'année en année, selon proposition du comité.
6. Répartition; 35% va à la caisse de la société de tir et le 65% restant est réparti entre les tireurs qui ont 82 points et plus.
7. Le tireur ayant obtenu le meilleur résultat annuel en sera le détenteur pendant une année. Il ne sera remis qu'aux membres de la société de tir "Armes-Réunies" Courtelary.  
En cas d'égalité:
  - a) Les coups profonds départagent (nombres de 10, 9, 8, etc.).
  - b) Au tireur le plus âgé.
8. Ce challenge sera attribué définitivement au tireur l'ayant obtenu le plus de fois en 10 ans.  
En cas d'égalité:
  - a) Le meilleur total de toutes les années gagnantes.
  - b) Le plus haut résultat départage.
  - c) Au tireur le plus âgé.
9. Le nom du tireur gagnant sera gravé toutes les années à la charge de la société de tir.
10. Ce challenge est remis au tireur lors de l'assemblée générale annuelle de la société de tir.
11. Aucun changement ne peut intervenir dans ce règlement avant l'attribution définitive du challenge.
12. En cas de litige, seul le donateur avec le comité de la société de tir "Armes-Réunies" de Courtelary, trancheront.
13. Ce règlement entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012.  
Règlement remis à jour en avril 2012.

Courtelary, le

Le donateur:

Le Président "A.-R." :

Gagnant

*Challenge du "TIR DE LA M I- ETE" à 300 m.*

\* \* \* \* \*

2002	Huber	Erhard	92 pts
2003	Huber	Erhard	91 pts
2004	Delalay	Maria	93 pts
2005	Cudré-Mauroux	Claude	95 pts
2006	Cudré-Mauroux	Michel	95 pts
2007	Bühler	Bernard	93 pts
2008	Cudré-Mauroux	Michel	91 pts
2009	Huber	Erhard	92 pts
2010	Mathez	Henri	94 pts
2011	Cudré-Mauroux	Robert	93 pts

Attribué définitivement en 2012 à Huber Erhard

2012	Monney	Alain	96 pts
2013	Cudré-Mauroux	Claude	91 pts
2014	Etique	Jean-Pierre	97 pts
2015	Mathez	Henri	95 pts
2016	Mathez	Henri	92 pts